

Les entreprises sociales d'insertion par l'économique (ESIE), des instruments de lutte contre la pauvreté ?

Soziale Unternehmen der Arbeitsintegration - Instrumente der Armutsbekämpfung?

Prisca D'Alessandro
Secrétaire générale
Insertion Suisse

Jean-Charles Rey
Professeur, HES-SO Vs
CRIEC, Insertion Suisse

Objectif de l'atelier

A partir de divers résultats élaborés au sein de la Commission Romande d'Insertion par l'Economique (CRIEC) commission thématique d'Insertion Suisse, vous proposez de réfléchir aux conditions que doivent remplir les entreprises d'insertion pour être de vrais instruments de lutte contre la pauvreté

Programme / Programm

1° partie Le point de vue de la CRIEC.

1. Teil Die Sicht von CRIEC.

2° partie Et vous qu'en pensez-vous : atelier participatif.

2. Teil Was ist Ihre Meinung?

3° partie Synthèse et conclusions.

3. Teil Zusammenfassung und Schlussfolgerungen.

Les sources de cet exposé:

La Prise de position d'Insertion suisse sur les entreprises sociales d'insertion par l'économie ainsi que les principales conclusions des échanges de pratiques structurés conduits au sein de la CRIEC.

Conclusion 1 :

Les ESIE peuvent être
un des acteurs importants
de la lutte contre la pauvreté :

La contribution spécifique des ESIE :

amener les personnes accueillies à réaliser
une avancée significative au niveau de leurs capacités
à occuper durablement un emploi salarié
sur le 1° (évt. 2°) marché du travail.

Conclusion 2 :

Les ESIE ne peuvent atteindre ce résultat
(améliorer la capacité à accéder à l'emploi salarié)
que sous certaines conditions impératives :

Condition impérative N° 1 :

Proposer un «vrai travail»,
pas des «activités alibis».

La notion de Vrai Travail :

Les activités doivent être centrées
sur la production d'un bien ou d'un service
qui a une réelle utilité
pour un vrai client
(i.e. il pourrait y renoncer s'il en était mécontent).

La notion de Vrai Travail :

Les activités doivent se dérouler dans un environnement professionnel aussi proche que possible de ce qui prévaut sur le 1^o marché du travail.

La notion de Vrai Travail :

Les activités doivent être soumises
à des exigences de qualité et productivité
d'abord adaptées puis augmentant progressivement
pour s'approcher de celles en vigueur sur le 1^o marché.

La notion de Vrai Travail:

Le travail au sein de l'ESIE
doit donner le droit à une contrepartie «financière»
(bonus d'intégration, indemnité de stage, salaire adapté...)

Condition impérative N° 2 :

Les ESIE doivent offrir un accompagnement spécifique vers l'emploi, ainsi que des activités de placement actif/job coaching.

Un accompagnement actif vers l'emploi est nécessaire

- Les mesures purement occupationnelles et le seul maintien en activité désinsèrent durablement.

Un accompagnement actif vers l'emploi est nécessaire

- Durant son passage au sein d'une ESIE, la personne doit être accompagnée par des professionnels qui la coachent dans l'identification et la mise en place d'un projet professionnel personnel.

Un accompagnement actif vers l'emploi est nécessaire

Pour avoir de réelles chances de succès

le projet professionnel personnel doit être :

- cohérent (correspond aux compétences de lap.)
- réaliste (correspond aux réalités du marché)
- faire sens (permet à la p. de se projeter vers du mieux).

Un accompagnement actif vers l'emploi est nécessaire

Vu la sélectivité du 1^o marché,
et les «particularismes» des personnes accompagnées
un engagement effectif des ESIE
dans des activités de placement actif
est souvent nécessaire.

Condition impérative N° 3 :

Les ESIE doivent proposer des prestations de
des formations
(compétences de base et/ou professionnelles).

La formation est nécessaire

- Les MMT ne servent à l'insertion que si elles sont, pour la personne, de réelles périodes de mobilisation et/ou de validations de compétences et peuvent être «vendues» comme telles au futur patron.

La formation est nécessaire

- Durant son passage au sein d'une ESIE, la personne doit pouvoir participer à des séquences de formation (à l'établi ou en classe) qui lui permette de renforcer ces acquisitions de compétences de base et d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.

La formation est nécessaire

- Durant son passage au sein d'une ESIE, la personne doit bénéficier d'un accompagnement qui lui permette de repérer clairement les compétences professionnelles clés qu'elle a renforcées ou acquises avant et durant la mesure.

La formation est nécessaire

- Durant son passage au sein d'une ESIE, la personne doit avoir été formé à communiquer de manière convaincante ses compétences professionnelles clés à un futur employeur.

Condition impérative N° 4 :

Les ESIE doivent offrir des conditions de travail non précaires.

Un statut non précaire est nécessaire

Pour pouvoir s'engager dans le bousculant processus qu'est une réinsertion professionnelle, les personnes accueillies doivent avoir un minimum de sécurité quand à leur avenir proche.

Un statut non précaire est nécessaire

Les personnes accueillies dans les ESIE
doivent être au bénéfice d'un statut clair
explicité dans un document formel
(accord de stage, CDD...).

Un statut non précaire est nécessaire

Les ESIE doivent absolument éviter
les formes de travail les plus précaires
(travail sur appel, missions temporaires courtes sans
garantie de taux d'activité...).

Condition impérative N° 5 :

Les ESIE doivent permettre à la personne accueillie d'expérimenter les plus du «travail» par rapport au «non-travail».

Expérimenter les «plus» du travail sur le «non-travail»

Durant son engagement au sein d'une ESIE,
la personne doit bénéficier soit d'un salaire
soit de retombées financières favorables
(bonus d'intégration, indemnité de stage, salaire adapté...)

Expérimenter les «plus» du travail sur le «non-travail»

Les activités au sein de l'ESIE doivent être organisées de manière à permettre à chacun.e de mesurer l'impact de son travail et d'être ensuite valorisé pour ses réussites et confronté/stimulé sur ses limites.

Expérimenter les «plus» du travail sur le «non-travail»

Les activités au sein de l'ESIE doivent être organisées de manière à permettre à chacun.e d'expérimenter l'insertion au sein d'une équipe de travail et des interactions valorisantes avec des pairs.

II.

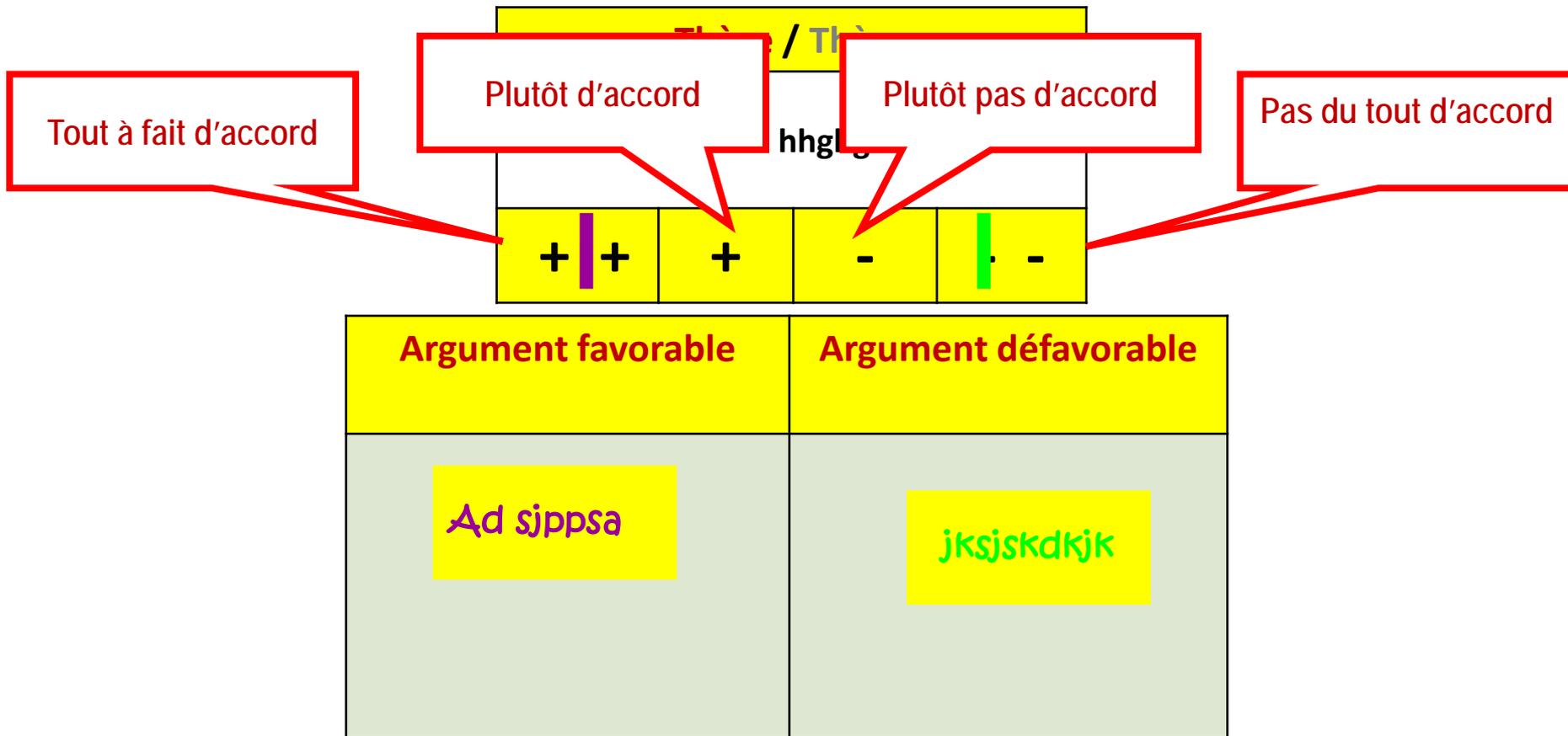
Et vous, qu'en pensez-vous ?
atelier collaboratif

II.

Was ist Ihre Meinung?

Dans quelle mesure êtes-vous personnellement d'accord avec les affirmations qui apparaissent au mur ?

Inwiefern sind Sie mit den Aussagen einverstanden?



III.

Synthèse et conclusions

III.

Zusammenfassung und Schlussfolgerungen

Pour toute information complémentaires :

www.insertionsuisse.ch

Mehr Infos unter:

www.arbeitsintegrationschweiz.ch

Merci de votre participation!

Danke für Ihre Teilnahme!